

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 20 janvier 2012

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-1-6-3

Service consulté

GERPLAN MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS
C251 C751

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour :

- la formation des élus et des agents communaux à la démarche « zéro phyto » par la communauté de communes du Pays de Brisach,
- l'achat groupé de fruitiers, d'arbustes et de semences pour prairies fleuries par la communauté de communes du Pays de Brisach,
- une commande groupée de fruitiers et d'arbustes à destination des habitants de la communauté de communes du Pays de Ribeauvillé ainsi que la diffusion d'un guide pratique de plantation et d'un bon de commande,
- la promotion de l'activité et des produits agricoles en val d'Argent,
- la promotion de l'opération « Plantons le décor » par la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach
- l'acquisition de matériel de maraîchage en vue de la création d'un atelier de réinsertion par l'association Icare à UNGERSHEIM et la promotion de l'activité de vente des légumes par panier,
- la restauration d'un muret en pierres sèches au lieu-dit le Maerel à ODEREN,
- la réalisation d'une amélioration pastorale à LINTHAL.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 61.516,65 €.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Brisach

Les 2 projets qui suivent figurent au programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la Communauté de Communes du Pays de Brisach, présentés et validés en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 19 septembre 2011.

Il convient de noter qu'ils ne s'inscrivent pas dans le contrat 2010-2013 du Territoire de Vie Colmar, Fecht et Ried car le contrat GERPLAN 2009 à 2011 est antérieur à celui-ci.

Formation des élus et des agents communaux à la démarche « zéro phyto »

La Communauté de Communes du Pays de Brisach s'est lancée à l'échelle de son territoire dans une politique de gestion différenciée des espaces verts et sollicite, à ce titre, le Département pour l'organisation d'une formation des élus et des agents communaux à la démarche « zéro phyto ».

Le coût prévisionnel éligible de cette action étant de 1 196 €, l'aide départementale serait de 598 € (taux d'aide de 50%), qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Plantation de fruitiers, d'arbustes et de prairies fleuries par des communes

Toujours dans le cadre de sa politique de gestion différenciée et également pour l'amélioration des paysages, de la biodiversité et du cadre de vie, la Communauté de Communes du Pays de Brisach mène, avec le soutien des communes, une opération collective de plantation de fruitiers haute tige et d'arbustes et de mise en place de prairies fleuries.

Au total, 354 arbustes, 34 fruitiers et 34,6 ares de prairies fleuries seront plantés par 7 communes.

Le montant éligible pour l'achat des fruitiers et des arbustes et la mise en place de prairies fleuries étant de 1 340 €, l'aide départementale serait de 739 € (taux d'aide de 35 % sur les plantations et 12 €/are pour la prairie fleurie), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Les 2 projets qui suivent figurent au programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, présentés et validés en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Ils ne s'inscrivent pas dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Colmar, Fecht et Ried car le contrat GERPLAN 2009 à 2011 est antérieur à celui-ci.

Commande groupée de fruitiers et d'arbustes à destination des habitants

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé mène une opération collective de plantation de fruitiers haute tige et d'arbustes d'essences locales à travers une commande groupée destinée aux habitants de son territoire.

Au total, 7 078 arbustes et 1 645 fruitiers haute tige seront commandés par 514 particuliers.

Le montant éligible de cette commande groupée étant de 47 600 €, l'aide départementale serait de 16 660 € (taux d'aide de 35 %, les habitants participant à hauteur de 30 % et la communauté de communes à hauteur de 35 %), qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

Réalisation d'un guide pratique de plantation et d'un bon de commande

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé souhaite mettre à disposition des habitants qui participent à cette commande groupée :

- un guide pratique de plantation et de conseils sur le choix des variétés proposées, diffusé via son site internet,

- un bon de commande accompagné d'une notice explicative de l'opération envisagée, diffusé dans toutes les boîtes aux lettres.

Le montant éligible de l'aspect communication étant de 2 230 €, l'aide départementale serait de 1 115 € (taux d'intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Val d'Argent

Promotion de l'activité et des produits agricoles en val d'Argent

L'association Patrimoine paysan de montagne, soutenue par la Communauté de Communes du Val d'Argent, mène des actions de promotion de l'activité agricole de la vallée auprès des habitants et des touristes.

Elle organise ou participe ainsi à plusieurs manifestations : marché paysan, fête du col des Bagenelles et fête paysanne. Elle sollicite le soutien financier du Département pour la communication relative à ces événements festifs permettant de faire connaître le métier d'agriculteur et les produits issus des fermes de la vallée.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la Communauté de Communes du Val d'Argent, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Elle ne s'inscrit pas dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Piémont - val d'Argent car le contrat GERPLAN 2009 à 2011 est antérieur à celui-ci.

Le montant éligible de ce projet étant de 1 230 €, l'aide départementale serait de 615 € (taux d'intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach

Promotion de l'opération « Plantons le décor » auprès des habitants

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach a souhaité participer à l'opération « Plantons le décor », organisée conjointement avec les 3 autres EPCI du territoire de vie Thur et Doller.

A ce titre, elle sollicite le soutien financier du Département pour l'impression et la diffusion du guide conseil, élaboré tout spécialement pour ses habitants, décrivant les variétés arbustives locales et la composition d'une haie bien adaptée à son jardin.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011.

Elle s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Thur et Doller.

Le montant éligible de ce projet étant de 3.085 €, l'aide départementale serait de 1.543 € (taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération

Les 2 projets qui suivent figurent au programme prévisionnel GERPLAN 2011 de Mulhouse Alsace Agglomération, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Ces 2 actions s'inscrivent également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie de la Région mulhousienne.

Acquisition de matériel de maraîchage en vue de la création d'un atelier de réinsertion

L'association Icare souhaite mettre en place un second Jardin de Cocagne à UNGERSHEIM, appelé Les Jardins du Trèfle rouge, et sollicite le soutien du Département à travers le GERPLAN de Mulhouse Alsace Agglomération pour l'achat de matériel spécifique de maraîchage.

L'objectif est de permettre à des personnes en difficulté de trouver un travail (de suite puis à moyen terme de se réintégrer) dans le cadre d'un chantier d'insertion, dont le support est une exploitation maraîchère bio qui vend sa production à un réseau d'adhérents sous forme de paniers hebdomadaires.

Il convient de préciser que cette exploitation maraîchère occupe des terrains situés en zone agricole de l'ancien POS et de l'actuel PLU et n'est à ce stade pas concernée par le projet de bâtiment agricole communal qui lui fait l'objet d'un recours gracieux.

Le montant éligible de ce projet étant de 80 503 €, l'aide départementale serait de 32 201 € (taux d'intervention de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 2042, fonction 74.

Promotion de l'activité de vente des légumes par panier

Afin de valoriser les légumes bios des Jardins du Trèfle rouge par la vente en panier, l'association Icare envisage de promouvoir ceux-ci auprès des habitants du territoire. Elle envisage donc la création de supports de communication tels que des banderoles, des dépliants et des affiches.

Le montant éligible de ce projet étant de 2 631 €, l'aide départementale serait de 1 316 € (taux d'intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

Restauration du muret de pierres sèches au lieu-dit le Maerel à ODEREN

La commune d'ODEREN envisage d'entreprendre des travaux de rénovation du muret de pierres sèches bordant l'étang du Maerel.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011. Elle s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Thur et Doller.

Le plan de financement retenu prévoit une intervention de l'Europe (crédits LEADER) à hauteur de 21,3 %, de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin à hauteur de 5 % et du Département à hauteur de 36,8 %.

Le montant éligible de ce projet étant de 9.362 €, l'aide départementale serait de 3.445 € (taux d'intervention de 36,8 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

GERPLAN de la Communauté de Communes de la région de Guebwiller

Amélioration pastorale à LINTHAL

Les programmes de réouverture paysagère s'inscrivent totalement dans la mise en œuvre des GERPLAN, en lien avec les mesures agro-environnementales : ils permettent en effet d'agir sur l'attrait paysager des vallées, de compenser pour les agriculteurs la disparition des prairies de fauche en fonds de vallée (pression urbaine) et de contribuer à pérenniser leurs exploitations.

De 2007 à 2013 (durée du Contrat de Projets), pour les opérations d'amélioration pastorale issues d'un GERPLAN et sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective, le plan de financement proposé dans le cadre de la convention Massif Vosgien et de la convention interrégionale de Massif (CIM) est le suivant : 40 % maximum CG et 40 % Etat + FEDER. Ce plan de financement a été validé lors du vote du BP 2008.

L'aide départementale est accordée à la condition que les travaux soient réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique ou collective (association foncière pastorale).

La Commune de LINTHAL sollicite le soutien financier du Département pour la réalisation d'une amélioration pastorale au lieu-dit Belchenrain.

Ce dossier, outre la description du projet sous l'angle agricole, comporte un diagnostic environnemental réalisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV) qui analyse les enjeux patrimoniaux du site concerné et les effets immédiats ou à plus long terme que les travaux envisagés pourraient avoir sur l'environnement ; au regard de ces éléments, le PNRBV apporte des préconisations permettant de respecter ces enjeux. Ces préconisations devront être prises en compte par l'agriculteur lors de la réalisation des travaux.

Le dossier est éligible, pour un montant total d'investissements de 8 211,62 €.

Je vous propose d'apporter à la commune de LINTHAL une subvention à hauteur de 40 % des investissements pour un montant total de 3 284,65 €, les crédits nécessaires étant imputés programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74.



Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN d'accorder une subvention :

- à la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour l'organisation d'une formation des élus et des agents communaux à la démarche zéro phytos, dont le montant serait de 598 € (montant éligible de 1 196 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- à la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour la plantation de fruitiers haute tige et d'arbustes ainsi que la mise en place de prairies fleuries, dont le montant serait de 739 € (montant éligible de 1.340 €, taux d'aide de 35 % sur les plantations et 12 €/are pour la prairie fleurie) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé pour une commande groupée de fruitiers et d'arbustes à destination de ses habitants, dont le montant serait de 16 660 € (montant éligible de 47.600 €, taux d'aide de 35 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;

- à la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé pour la réalisation d'un guide pratique de plantation et d'un bon de commande à destination de ses habitants, dont le montant serait de 1 115 € (montant éligible de 2.230 €, taux d'intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- à l'association Patrimoine paysan de montagne pour la promotion de l'activité et des produits agricoles en val d'Argent, dont le montant serait de 615 € (montant éligible de 1 230 €, taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738 ;
- à la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach pour la promotion de l'opération « Plantons le décor », dont le montant serait de 1 543 € (montant éligible de 3 085 €, taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- à l'Association Icare pour l'acquisition de matériel de maraîchage en vue de la création d'un atelier de réinsertion à UNGERSHEIM, dont le montant serait de 32 201 € (montant éligible de 80 503 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 2042, fonction 74 ;
- à l'Association Icare pour la promotion de son activité de vente des légumes par panier, dont le montant serait de 1 316 € (montant éligible de 2 631 €, taux d'intervention de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738 ;
- à la Commune d'ODEREN pour la rénovation du muret de pierres sèches au lieu-dit le Maerel, dont le montant serait de 3 445 € (montant éligible de 9 362 €, taux d'intervention de 36,8 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20414, fonction 74 ;
- à la Commune de LINTHAL pour la réalisation d'une amélioration pastorale au lieu-dit Belchenrain, dont le montant serait de 3 284,65 € (montant éligible de 8 211,62 €, taux d'intervention de 40 %), qui seront prélevés sur le programme C251 chapitre 204, nature 20414, fonction 74.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 20 JANVIER 2012

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03911	ASSOCIATION ICARE Promotion des jardins du Trèfle rouge, vente de légumes par panier Montant subventionnable : 2 631,00 Taux : 50%	1 316,00
GPL03921	ASSOCIATION PATRIMOINE PAYSAN DE MONTAGNE - STE MARIE AUX MINES Promotion de l'activité agricole en val d'Argent Montant subventionnable : 1 230,00 Taux : 50%	615,00
GPL03914	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH - MASEVAUX Promotion de l'opération "Plantons le décor" à destination des habitants Montant subventionnable : 3 085,00 Taux : 50%	1 543,00
GPL03912	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Formation des élus et agents communaux à la démarche zéro phyto Montant subventionnable : 1 196,00 Taux : 50%	598,00
GPL03919	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE Réalisation d'un guide pratique de plantation destiné aux habitants du territoire Montant subventionnable : 2 230,00 Taux : 50%	1 115,00
Total		5 187,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 20 JANVIER 2012

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03910	ASSOCIATION ICARE Acquisition de matériel spécifique pour la création d'un atelier de maraîchage	80 503,00	40%	32 201,00
GPL03920	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Commande groupée de fruitiers, d'arbustes et de semences pour prairies fleuries	0,00		739,00
GPL03918	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLE Commande groupée de fruitiers et d'arbustes à destination des particuliers	47 600,00	35%	16 660,00
GPL03885	LINTHAL Amélioration pastorale n°319 - lieu dit Belchenrain Cofinancement : ETAT (financeur) : 3 284,65 €	8 211,62	40%	3 284,65
GPL03915	ODEREN Restauration d'un muret de pierre sèches au lieu-dit Maerel Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 994,11 € COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN : 468,10 €	9 362,00	36,8%	3 445,00
			Total	56 329,65